

# KERNILIS



VIVRE EN HARMONIE

BULLETIN

D'INFORMATIONS

MUNICIPALES

VENDREDI 18 OCTOBRE 2019

## MEMENTO

- **MEDECIN** : En cas d'urgence, faire le 15.
- **INFIRMIERE** : Cabinet Infirmier. Tél. : 02.98.83.38.06 ou 06.82.20.48.20.
- **PHARMACIE** : Pour connaître les pharmacies de garde, appeler le 3237.
- **CABINET DE KINESITHERAPIE** : Tél. : 02.98.25.54.22. Adresse : 3 bis, allée des Peupliers à Kernilis.
- **TAXI** : « TAXI PHIL », KERNILIS. Tél. : 06.80.15.69.19. « LE ROY », LESNEVEN. Tél. : 02.98.83.00.22.
- **MAIRIE** : lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30 / 12h30 et 13h30 / 17h30, mercredi 9h00 / 12h00 et 13h30 / 16h00, samedi de 10h00 à 12h00 (**les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedis du mois**). Tél. : 02.98.25.52.43. Fax : 02.98.25.57.32. Site internet : [www.mairie-kernilis.fr](http://www.mairie-kernilis.fr)
- **AGENCE POSTALE** : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 15h30, mercredi de 9h00 à 10h30, samedi de 10h00 à 11h45 (**les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedis du mois**). Tél. : 02.98.25.52.37.
- **BIBLIOTHEQUE** : Horaires d'ouverture : lundi : 14h00 – 16h30, mercredi : 10h00 – 11h45 et 14h00 – 18h00, jeudi : 14h30 – 16h00, vendredi : 14h00 – 16h30, samedi : 10h30 - 12h00.
- **PRESSE** : Correspondant Le Télégramme : Mme LINO Florence au 07.87.94.38.92 ou [florence.lino@orange.fr](mailto:florence.lino@orange.fr). Correspondant Ouest France : M. SIMIER Yvon au 02.98.40.74.86 ou 06.81.79.52.76 ou [yvon.simier@orange.fr](mailto:yvon.simier@orange.fr)
- **ADMR DU BASSIN DE L'ABER-WRAC'H**, 40, rue du Général de Gaulle à Ploudaniel – 02.29.62.61.69.
- **AMADEUS AIDE ET SOINS** (aide et soins à domicile, équipe spécialisée Alzheimer, services aux familles, portage de repas, garde d'enfants, jardinage-bricolage, téléassistance). Tél. : 02.98.21.12.40. Mail : [contact@amadeus-asso.fr](mailto:contact@amadeus-asso.fr).
- **CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION GERONTOLOGIQUE** : Le CLIC a pour mission d'accueillir les personnes de plus de 60 ans et leur famille, de les renseigner sur leurs droits sociaux, de les accompagner dans leurs démarches administratives, de répondre à leurs diverses questions : aides à domicile, structures d'accueil, retours d'hospitalisation, adaptation du logement, APA, aide sociale, aides financières... Renseignement et prise de RDV auprès du secrétariat, le matin, du lundi au jeudi, de 9h à 12h, au 02 98 21 02 02.
- **REPAM** (Relais Enfants Parents Assistants Maternels) : Espace d'écoute, d'information et d'animation au service des parents ou futurs parents, assistants maternels ou candidats à l'agrément, aux professionnels de la garde à domicile. Le REPAM accompagne et oriente dans les démarches liées à l'accueil de l'enfant, offre un lieu de rencontres et d'échanges pour les professionnels, organise des temps d'activité pédagogique à destination des enfants. Permanence sur Lesneven, Ploudaniel, Plouider et Kerlouan. Contact : Isabelle LE BORGNE, Éducatrice de Jeunes Enfants : 06 47 82 78 48 - [repamdeslegendes@gmail.com](mailto:repamdeslegendes@gmail.com).

## COMMUNE

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 10 OCTOBRE 2019

#### I – PERSONNEL COMMUNAL :

**Créations - suppressions de postes** : M. Le Maire informe l'assemblée que 5 agents de la Commune sont promouvables à un avancement de grade en 2019, et que la Commission Administrative Paritaire a émis un avis favorable à ces modifications le 20 septembre 2019 ; il appartient donc au Conseil Municipal de supprimer les anciens emplois et de créer les nouveaux.

De plus, le bon fonctionnement des services nécessite la création d'un emploi d'Adjoint Technique Territorial à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Entendu cet exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- la suppression de 5 anciens postes et la création de 6 nouveaux.
- la modification du tableau des emplois correspondants.

**Mise en place du RIFSEEP** : M. Le Maire informe qu'il convient d'instaurer pour les agents de la Commune, conformément au principe de parité avec la Fonction Publique d'Etat, un Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) en lieu et place du régime indemnitaire existant.

Considérant le cadre général et le contenu de ce régime indemnitaire, le Conseil Municipal décide la mise en place du RIFSEEP à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 par versements mensuels ; chaque montant attribué sera librement défini par l'autorité territoriale et fera l'objet d'un arrêté individuel.

## II –URBANISME :

**Lotissement de Guernevez 3** : Les études concernant la réalisation de ce nouveau lotissement de 24 lots sont en cours de finalisation. Le Cabinet Ollivier, géomètre-expert à Lesneven est chargé de la conception des plans des lots et de la voirie et s'attachera les services d'un architecte qui donnera son avis sur le règlement intérieur, conformément à la nouvelle réglementation. L'étude concernant le devenir des eaux pluviales (loi sur l'eau) et la mise en place des assainissements individuels est confiée à l'entreprise TPAE de Ploudaniel.

Pour l'année 2019, le Budget Primitif « lotissement de Guernevez 3 » est adopté à l'unanimité ; il s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 53.000 €.

**Taxe d'Aménagement des ZAE communautaires** : Le Maire rappelle que la Commune perçoit actuellement le produit de la Taxe d'Aménagement applicable à toutes les opérations d'aménagement de constructions ou d'installations nécessitant une autorisation d'urbanisme.

Dans le cadre d'un transfert des Zones d'Aménagement Economiques existantes ou futures à la Communauté de Communes, il convient de prévoir le reversement de cette taxe à la Communauté Lesneven Côte des Légendes. M. Le Maire explique toutefois que la Commune de Kernilis n'est pas actuellement concernée par ce reversement ; celui-ci ne deviendrait effectif que sur l'extension éventuelle de notre zone artisanale qui serait obligatoirement du ressort de la Communauté. Accord du Conseil Municipal.

## III – TRAVAUX :

**Aménagement des routes de Kérivès et de Kerbrat** : le démarrage des travaux confiés à la société Eurovia est imminent. **La réfection** de plusieurs passages piétons ainsi que le renouvellement de panneaux de signalisation sont également prévus.

**La réfection des gouttières de l'église** et le remplacement des ardoises manquantes seront réalisés prochainement.

**Le Conseil Municipal** confirme son intérêt pour une rénovation de la salle omnisports et demande le lancement des études de faisabilité le plus rapidement possible.

## IV – LOYERS DES TERRES :

Pour 2019, les loyers des terres subissent une augmentation de 0,5% et sont fixés comme suit :

- 217,51 € pour les terres cultivables,
- 86,99 € pour les prairies.

## V – QUESTIONS DIVERSES :

**Ecoles** : A la rentrée de septembre, l'école du Vieux Puits comptait 74 inscrits (4 classes) et l'école Sainte-Anne 123 inscrits (4 classe et demie).

**Orage** : Suite à l'orage du 24 septembre dernier, des dégâts importants ont été constatés :

Le devis de réparation des cloches de l'église et boitier de l'horloge s'élève à 5.512 € T.T.C,

L'intervention sur le standard téléphonique de la mairie s'élève quant à elle à 723 € T.T.C.

Ces dégâts seront pris en charge par l'assurance à hauteur de 20 %, compte tenu de la vétusté.

**La modification des statuts** du Syndicat du Bas-Léon est présentée à l'assemblée. Accord du Conseil Municipal.

-----  
A l'issue de la réunion, les élections municipales de mars 2020 ont été évoquées. Après un tour de table, 4 membres du conseil ont manifesté leur intention de se présenter à nouveau. Il s'agit, par ordre alphabétique, de Estelle BALCON, Christian CORTES, François-Xavier IMBERDIS et Sandra ROUDAUT.

### EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Le Maire de la Commune de KERNILIS,

Vu le décret 89-631 du 4 septembre 1989 relatif au code de la voirie routière,

Vu les articles L 2213-1 et L 2213-6 du code général des collectivités territoriales,

Considérant que pour effectuer les travaux de réfection de la voirie, il y a lieu de réglementer la circulation route de KERIVES,

#### ARRETE :

**ARTICLE 1 – Du 16 octobre 2019 et jusqu'à la fin des travaux**, la circulation des véhicules sera interdite, sauf riverains, route de Kérivès (du parking de Poul ar Born jusqu'au n° 8, route de Kérivès).

**ARTICLE 2** – Les prescriptions du présent arrêté seront matérialisées par des panneaux de signalisation à la charge de l'entreprise EUROVIA.

**ARTICLE 3** – Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

## ETAT CIVIL

Naissance de Noline SIOHAN, 7, rue Le Bonhomme.



## URBANISME

Déclaration préalable de M. LESVEN Patrick pour la pose d'une clôture et de deux portails, 2, route de Prat ar Venec : sans opposition.

## CLUB DE L'IF

- **Changement de date** pour le concours d'automne (dominos-pétanque) organisé par le club de l'if : le concours prévu à KERNILIS le mercredi 23 octobre est annulé et reporté au **mercredi 13 novembre** dans les mêmes conditions de lieux et d'horaires.
- **Mercredi 20 novembre** à 14h00 : spectacle « sur la route des Balkans » au centre culturel L'ALIZE à GUIPAVAS. Un spectacle de chants et danses - des valse de Vienne au Sirtaki d'Athènes. Prix : 32 €. Inscriptions et renseignements auprès de Michèle GRIMBERT – Tél : 02.98.25.52.89. Paiement par chèque bancaire à l'ordre de VB Productions – à remettre au club lors de l'inscription.

### 4<sup>ème</sup> édition du WEEK-END GONFLÉ les 26 et 27 octobre, salle Kerjézéquel à Lesneven OUVERT SAMEDI ET DIMANCHE DE 10H à 18H NON STOP

- Tarifs : 5 € l'entrée ; 2 € pour les moins de 3 ans, gratuit pour les parents.
- Formule Anniversaire à 9€ (entrée au parc, goûter d'anniversaire et boisson) sur réservation : [ape.kernilis@gmail.com](mailto:ape.kernilis@gmail.com)

Visite de Dark Vador et d'Olaf sur tout le Week - end.

Venez Nombreux !!!!!

Organisé par l'ape de l'école du Vieux Puits de Kernilis.



## BAL DES PETITS MONSTRES

Samedi 26 octobre, de 15h00 à 17h00  
à la salle polyvalente

Animation musicale, jeux, surprise et goûter.

Pour les enfants et adolescents (sous la responsabilité des parents).

Participation : 3 € par enfant, gratuit pour les accompagnants.

Venez nombreux et déguisés.

Organisé par le comité des fêtes



## VACCINATION ANTI-GRIPPE

Pour lutter contre la **grippe saisonnière**, 2 permanences spéciales seront assurées par le cabinet infirmier de Kernilis, le **jeudi 24 octobre** et le **jeudi 7 novembre**, de 13h15 à 14h15 à la salle du 3<sup>ème</sup> âge. (Se munir du « bon sécu » et de la carte vitale).



## LOISIRS - CULTURE

- **Fabrique d'Imaginaire** : ciné-concert inuit pour petites chouettes **dimanche 20 octobre** à 17h au manoir de Kergoff à Saint-Frégant. Tarifs : 5 €, pour moins de 12 ans : 2,5 €. Réservations : Tourisme Côte des Légendes : 02.29.61.13.60 [Tourisme@cotedeslegendes.bzh](mailto:Tourisme@cotedeslegendes.bzh)
- **18<sup>ème</sup> édition de La lanis**, à vélo ou à pied, tous solidaires contre la leucodystrophie. **Dimanche 20 octobre** à Ploudaniel : marche (4, 9 et 15 km), randos VTT (26, 36 et 44 km), randos cyclo (85, 68 et 45 km) et balade familiale 12 km).
- **CINÉMA EVEN** :
  - Samedi 19 octobre à 20h15, dimanche 20 octobre à 10h45, lundi 21 octobre à 14h15 : **ANGRY BIRDS : COPAINS COMME COCHONS**
  - Dimanche 20 et lundi 21 octobre à 20h15 : **UN JOUR DE PLUIE À NEW-YORK**
  - Mercredi 23 octobre à 14h15, samedi 26 octobre à 20h15, dimanche 27 octobre à 10h45 : **DONNE-MOI DES AILES**
  - Jeudi 24 octobre à 20h15, dimanche 27 octobre à 15h45 : **ALICE ET LE MAIRE**

## DIVERS

- **Les serres de Ravelin « Saint-Frégant »** vous proposent toute la gamme des fleurs de Toussaint à compter du lundi 21 octobre. Grand choix de compositions, de chrysanthèmes et autres fleurs du souvenir (réservation : si vous le souhaitez, nous prendrons soin de vos plantes jusqu'au 31 octobre). Ouvert 7 jours sur 7 du lundi 21 au jeudi 31 octobre (9h00-12h00 / 13h30-18h00).
- **A louer** appartement 80 m<sup>2</sup>, salon, séjour, cuisine, 2 chambres. 300 m<sup>2</sup> de jardin. Loyer : 460 € / mois. Loyer : 06.82.27.51.64.

## SPORTS



### HERMINE KERNILISIENNE

EQUIPE	HEURE MATCH	LIEU	ADVERSAIRE	HEURE RDV	INFORMATIONS
<b><u>Samedi 19 octobre</u></b>					
U6 – U7		Entraînement à KERNILIS		13h30	
U8 – U9		Repos			
U11		Repos - Pas d'entraînement la semaine prochaine, prochain entraînement le mercredi 30 octobre			
U13		Repos			
<b><u>Dimanche 20 octobre</u></b>					
Equipe A	15h30	KERNILIS	BOURG-BLANC	11h15	Match de championnat Arbitre de touche : Eric BOUCHEUR
Equipe B	13h30	KERNILIS	BOURG-BLANC	12h15	Arbitre de centre : Christian L'HOSTIS Arbitre de touche : Fabrice CADIOU

#### **Nouveau :**

L'Hermine vous propose de venir essayer le nouveau survêtement du club, **vendredi 18 octobre** de 19h00 à 20h00 aux vestiaires et **dimanche 20 octobre** de 13h30 à 17h30 au club house. Survêtement ADIDAS (pantalon + veste) : 60 € pour les adultes (du XS au 3XL) / 50 € pour les jeunes (5-6 ans au 15-16 ans).

#### **Divers :**

L'Hermine organise une sortie en car au Stade Brestois pour assister au match BREST / DIJON le **samedi 26 octobre** à 20h. Lors de ce match les U11 de l'Hermine accompagneront les joueurs sur le terrain. Départ de Kernilis en car à 17h45. Tarifs (car+stade+1boisson) : 22€ / adulte, 19€ / 11-18ans, 15€ / -11ans.

Inscriptions et règlement pour le mardi 15 octobre auprès de Nelly ABIVEN 06.15.44.32.22.



### HERMINE SPORTS ET NATURE

- **Mardi** : entraînement à 19h00. Rendez-vous à l'ancienne mairie.
- **Jeudi** : entraînement à 19h00. Rendez-vous à l'ancienne mairie.

## INFORMATIONS PAROISSIALES

- ♦ **Dimanche 20 octobre** : messe à 9h30 à **Loc-Brévalaire**.
  - ♦ **Samedi 26 octobre** : messe à 18h00 à Lesneven. Baptême de Marion et Bastien.
  - ♦ **Dimanche 27 octobre** : messe à 9h30 à Lanarvily.
-